



# COSMED

## Newsletter

LA LETTRE D'INFORMATION DES TPE, PME ET ETI DE LA FILIERE COSMETIQUE

TAGS : Reach 2018 // benchmarks marchés // Point Vert // Cosmetovigilance // Etude du LERCCo // Séminaire huiles essentielles.

## REACH 2018 : attention à l'échéance du 31 mai 2017 !



La possibilité d'effectuer un pré-enregistrement tardif des substances fabriquées ou importées entre une et 100 tonnes par an dans l'Union Européenne est accessible encore pour quelques semaines, jusqu'au 31 mai 2017. En effet, tous les pré-enregistrements de substances doivent avoir été effectués au maximum un an avant la date limite du 31 mai 2018.

Après le 31 mai 2017, sans pré-enregistrement de la substance, l'entreprise devra cesser toute activité par rapport à cette substance tant qu'un dossier d'enregistrement, rassemblant les données physico-chimiques et toxicologiques de cette substance, n'aura pas été soumis à l'ECHA.

**Cosmed recommande à tous les industriels de s'assurer que leurs fournisseurs ont bien procédé à l'enregistrement ou au pré-enregistrement dans REACH de leurs substances.**

[// Plus d'infos](#)



## Marketing : des benchmarks «marchés» sur-mesure pour les PME

Les PME, dans leurs choix de lancements de produits ne disposent pas toujours d'études marketing adaptées. Le service PASS TECH du pôle de compétitivité PASS vise à répondre à ce besoin croissant : quels sont les segments en croissance ?; quelles ont été les innovations lancées dans ces segments ?; quelles sont les données chiffrées (prix des concurrents, volumes de ventes, tendances...)?.

Grâce à cet outil de veille mutualisé, les études sont désormais accessibles à un prix très compétitif pour les TPE et PME. Cette veille s'appuie sur les bases de données Mintel et IRI : positionnement des produits (segment, prix, concurrents...), volume de vente et évolution du chiffre d'affaires, tendances du marché (nouveaux lancements, marques et fabricants, allégations, variations géographiques...).

3 offres complètes sont proposées portant sur l'analyse, les performances ou les tendances du marché. Pour en savoir plus contacter Vincent Passel du pôle PASS : [v.passel@pole-pass.fr](mailto:v.passel@pole-pass.fr).



## Le « Point Vert » n'est plus obligatoire en France

**Suite à la publication du Décret n° 2016-1890, l'application du logo Point Vert n'est plus obligatoire en France depuis janvier 2017.** Attention : cette suppression ne s'applique qu'à la France.

Eco-Emballage précise que les entreprises peuvent poursuivre l'apposition de ce marquage pour écouler leurs stocks ou répondre aux obligations réglementaires d'autres pays européens, tel que l'Espagne qui impose toujours l'apposition du Point Vert.

Dans le cas où l'entreprise ne serait plus sous contrat avec Eco-Emballage, elle disposerait d'un délai de 9 mois pour écouler les stocks de packs porteurs du Point Vert.

[// Plus d'infos](#)



## Cosmétovigilance : nouveau site de déclaration des événements indésirables

Le 13 mars, le Ministère Français des Affaires Sociales et de la Santé a mis en ligne un nouveau portail internet de déclaration de tout événement indésirable (EI, incidents, risques d'incidents...) concernant notamment les produits cosmétiques.

Ce site permet aux professionnels de santé ainsi qu'aux particuliers de signaler en quelques clics aux autorités sanitaires tout événement indésirable ou tout effet inhabituel ayant un impact négatif sur la santé. Ce site simplifiera les démarches des procédures de cosmétovigilance.

[// plus d'infos](#)



## Evaluation de sécurité des produits cosmétiques : l'étude du LERCCo\* enfin disponible !

Cette première étude d'envergure réalisée auprès de 22 000 consommateurs, passe au crible le mode d'utilisation réel de 140 catégories de produits cosmétiques : produits d'hygiène, de soin de la peau et de soin des cheveux, les produits de maquillage et de démaquillage, les produits parfumants, les produits solaires ou encore les produits de rasage et d'épilation. Ceux destinés aux enfants de 0 à 3 ans ont également été pris en compte. Pour chaque type de produits, les quantités réellement consommées au quotidien ainsi que les fréquences d'utilisation sont évaluées dans les différentes catégories de population (hommes, femmes, enfants).

**Ces données constituent pour l'évaluateur de sécurité un nouvel outil indispensable pour exercer son travail d'expertise. Par ailleurs, les services marketing pourront y trouver un complément d'informations pour optimiser les emballages, notamment au niveau de la contenance et du mode de dispensation.**

Le LERCCo\* a confié l'édition, la promotion et la diffusion de cette étude à COSMED. L'ouvrage est proposé à son prix de revient de 190€ TTC. Pour commander votre exemplaire : [www.cosmed.fr](http://www.cosmed.fr).

*\* Laboratoire d'Évaluation du Risque Chimique pour le Consommateur*



## Séminaire huiles essentielles

Dans le cadre du partenariat entre le Master Foqual (Université de Nice) et Cosmed pour mettre en place et développer une base de données scientifique transversale sur les huiles essentielles, un SEMINAIRE sur les HUILES ESSENTIELLES est organisé le 30 juin à Aix en Provence .

Cette 2ème édition s'adresse à tous les professionnels concernés par les huiles essentielles : producteurs, fournisseurs, sous-traitants formulation, parfumeurs, marques propres... Près de 100 acteurs de la filière sont attendus pour échanger sur les statistiques nationales des centres antipoison, les dernières innovations sur applications cliniques ou les utilisations non conventionnelles en agriculture (remplacement des pesticides, amélioration des cultures...).

[// Plus d'infos](#)

---

COSMED - LES OCRES DE L'ARBOIS - BAT. B - 495 RUE RENE DESCARTES- 13100 AIX EN PROVENCE- <http://www.cosmed.fr/>

RESPONSABLE DE LA REDACTION : JEAN-MARC GIROUX

CONTACT NEWSLETTER : ELSA MARQUIER - [E.MARQUIER@COSMED.FR](mailto:E.MARQUIER@COSMED.FR)

SI VOUS NE SOUHAITEZ PLUS RECEVOIR NOS EMAILS, MERCI DE CLIQUER ICI : [SE DESINSCRIRE](#)

© 2017 COSMED TOUS DROITS RESERVES

